



LES TRAVAUX

Dissimulation de réseaux et reprise de l'éclairage public à Billy

Dans le cadre de son Contrat Communal d'Aménagement de Bourg, la commune a entrepris, à partir de juillet 2010, un vaste chantier d'aménagement de son entrée Sud. Après les travaux d'assainissement, elle a demandé au SDE 03 d'effectuer l'enfouissement des réseaux qui s'est accompagné d'une reprise de l'éclairage public (15 foyers).

C'est ainsi que 440 mètres de lignes électriques basse tension et environ 500 mètres de lignes haute tension HTA sur poteaux ont été enfouis sur 600 mètres de tranchées. L'enfouissement des lignes téléphoniques a été réalisé en même temps.

La commune a ensuite pu procéder aux travaux d'aménagements de sécurité sur la voirie et créer les abords paysagers.

Coût de l'enfouissement BT et télécom : 147 014 € HT financés par la commune (43 411 € HT), par le Conseil Général (53 200 € HT) et par le SDE (50 403 € HT).

Coût de l'éclairage public : 86 551 € HT, dont 39 775 € HT à la charge de la commune, 25 500 € HT à la charge du Conseil Général et 21 276 € HT financés par le SDE 03.



L'ÉNERGIE

Le SDE 03, dans le cadre de sa mission d'Espace INFO ÉNERGIE pour les collectivités, s'associe à l'APROMER (Association de Promotion des Énergies Renouvelables) pour proposer **une conférence de Thierry Salomon, « Les nouveaux outils de la conception des bâtiments à basse consommation d'énergie », vendredi 16 mars à 16 heures**, à la Salle des Fêtes de Vichy.

Président de l'association « Négawatt », ingénieur des Arts et Métiers, énergéticien, responsable du « BET Izuba énergie », Thierry Salomon est également co-auteur du « Manifeste Négawatt ».

Elle sera notamment suivie à 20 heures, de la **présentation du scénario de transition énergétique Négawatt**, avec Lionel Roucan, Vice-Président du Conseil Régional d'Auvergne.

Le SDE 03 est l'Espace Info Energie des collectivités de l'Allier et se tient à votre disposition pour toute information sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.



ACTU NATIONALE

Une aide de l'ADEME pour l'éclairage public

Le Ministère de l'Écologie vient d'annoncer le lancement de la mesure d'aide à la rénovation de l'éclairage public qui fait suite à la Table ronde nationale sur l'efficacité énergétique.

Il s'agit d'une **subvention de 20 millions d'euros** de l'ADEME qui vise à aider les **communes de moins de 2000 habitants** à rénover leur parc d'éclairage public et donc à maîtriser leurs dépenses d'électricité.

Un montant qu'il faut toutefois relativiser quand on sait que cette aide, au taux théorique de 30%, concernera quelques 31 900 communes !

Les actions prioritaires concernent en premier lieu les luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure. Le SDE participe d'ores et déjà à cet appel à projet et espère voir un bon nombre de ses dossiers retenus, ce qui permettra de proposer à plus de communes une participation réduite à 50%.

Une plaquette de l'ADEME explique ce dispositif : <http://goo.gl/0FeiA>



EN BREF : Rappel

- **Une nouvelle compétence facultative offerte aux communes**
A ce jour, 209 adhérents du SDE 03 ont délibéré favorablement pour le transfert au Syndicat de leur contrat d'achat d'électricité pour l'éclairage public.
Pour en savoir plus : www.sde03.fr, en page d'actualité.



- **Des avancées dans la construction du futur siège du SDE**
Après l'achat d'un terrain à Yzeure, les études de sol ont été réalisées et l'appel d'offres pour un concours d'architecte a été lancé.

- **A venir dans le prochain numéro, des avancées avec France Télécom ?**

AGENDA

13 mars

Comité syndical

16 mars

Conférence de Thierry Salomon

Tél. 04 70 46 87 30

Fax 04 70 44 87 39

Courriel sde03@sde03.fr

Site www.sde03.fr

SDE 03 - BP 812 - 03008 Moulins Cedex